



Procès-verbal de la vingt-sixième assemblée du conseil d'administration tenue le mardi 11 décembre 2018, 13 h 30, à la salle du conseil de la Ville de Beauharnois / ASSEMBLÉE ORDINAIRE

PRÉSENCE :

- ↪ **Doyle, Barry**Châteauguay, administrateur, siège n° 2
- ↪ **Poissant, Roxanne**Beauharnois, administratrice, siège n° 2
- ↪ **Routhier, Pierre-Paul**Châteauguay, administrateur, siège n° 1
- ↪ **Tremblay, Bruno**Beauharnois, administrateur, siège n° 1

Autre(s) présence(s) : **Dubuc, Richard**.....Beauharnois, administrateur substitut
Gravel, AlainSecrétaire-trésorier et directeur général de la Régie
Éthier, Joëlle.....Responsable des opérations du Sportplex et future directrice générale de la Régie
Poirier, NancyChâteauguay, directrice général par intérim,
Gaumont, Thérèse.....Châteauguay, adjointe au conseil

1. CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le quorum étant atteint et cette assemblée ayant été dûment convoquée, le président déclare l'assemblée ouverte.

2. ORDRE DU JOUR

2018-206 Il est proposé par monsieur Barry Doyle, appuyé de madame Roxanne Poissant et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour suivant, à savoir :

1. Constatation du quorum et ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption de procès-verbal d'assemblées
4. Liste des comptes payés et à payer
5. Siège social de la Régie
6. Nomination de la secrétaire-trésorière et directrice générale
7. Autorisation de signature des documents financiers
8. Embauche du personnel pour le Sportplex
9. Infrastructures de la Phase 1 – État d'avancement des dossiers
10. Période de questions
11. Levée de l'assemblée

ADOPTÉ.

3. ADOPTION DE PROCÈS-VERBAL D'ASSEMBLÉE

2018-207 Il est proposé par monsieur Pierre-Paul Routhier, appuyé de madame Roxanne Poissant et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la vingt-deuxième assemblée du conseil d'administration, assemblée ordinaire, tenue le mardi 11 septembre, de la vingt-troisième assemblée, assemblée



extraordinaire, tenue le jeudi 20 septembre, de la vingt-quatrième assemblée, assemblée extraordinaire, tenue le mardi 2 octobre et de la vingt-cinquième assemblée, assemblée extraordinaire, tenue le samedi 27 octobre 2018, tel que déposés.

ADOPTÉ.

4. LISTE DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER

Attendu que, depuis la dernière assemblée, les comptes suivants ont été payés, à savoir :

Chèque n°	Description	Montant
128	Ville de Châteauguay (employés Piscine, 2018-06-03 au 2018-07-28)	54 250,33 \$
129	Lynda entretien ménager / Sportplex – (fact. SI-1265, 1276, et 1279)	379,42 \$
130	Bell Canada – Services lignes data & raccordement (système d'alarme)	194,55 \$
131	Bell Canada – Service Internet & raccordement	6 996,54 \$
132	Sanivac (fact. 482830 – Lavabo bdouble Piscine, 2018-07-31 au 2018-08-27)	425,41 \$
133	Énergir – Période du 2018-07-25 au 2018-08-22	43,85 \$
134	Lambda Lainco, Certificat de paiement, avenant de modification n°13	140 192,69 \$
135	Massicotte Dignard... - Sportplex, appel d'offres Mezzanine (fact. 104138)	2 299,50 \$
136	Logiciels Sport-Plus inc (fact. 12434)	745,04 \$
137	Dynamo Jobs (appel de candidatures Sportplex, fact. 253)	321,93 \$
138	MéliMax – Sportplex, levée ordures & récupération (fact. 121280)	172,46 \$
139	Entreprises JSR – Sportplex, tonte gazon & terrassement (fact. 2446)	4 259,82 \$
140	Création Webson – Site web & adresse courriel (fact. 1312)	441,22 \$
141	Lynda entretien ménager / Sportplex – (fact. SI-1303 et 1294)	275,94 \$
142	Lynda entretien ménager / Sportplex – (fact. SI-1319, 1323, 1329, 1335, 1339 et 1342)	916,30 \$
143	Lambda Lainco, Certificat de paiement, avenant de modification n°14	796 505,91 \$
144 – 145 – 147 – 148 – 149	Paie n° 1 – 2018-10-14 à 2018-10-27 / 5 personnes	3 591,03 \$
147	Jonathan Primeau (contrat 09-27 à 10-20, 3 036,40 \$; compte dépenses fournitures diverses, 1 203,71 \$)	4 239,71 \$
150	Joëlle Éthier – Fonds de caisse, Sportplex	500,00 \$
151	Lynda entretien ménager / Sportplex – (fact. SI-1349, 1352, 1356, 1360, 1362 et 1363)	1 938,34 \$
152	Hydro-Québec – Sportplex, 07-12 au 09-12	16 197,32 \$
153	Jonathan Primeau (contrat 10-21 à 11-03)	1 207,50 \$
154	Joëlle Éthier, compte de dépenses (fournitures diverses)	223,11 \$
155	Agence métropolitaine d'investigation (tests pré embauche, 6 employés; fact. 10680)	1 149,75 \$



Chèque n°	Description	Montant
156	Bell Canada	415,71 \$
157	Bell Canada	6 344,94 \$
158	Bell Canada	2 499,22 \$
159	Bureau en gros (ordinateurs, logiciels, service)	10 726,98 \$
160	Châto Sérigraphie (vêtements, fact. 20289)	1 317,62 \$
161	Construction Émery Paquette (certificat paiement n° 1 – Mezzanine)	374 897,13 \$
162	Création Webson (informatique, courriels,; fact. 1332, 1337 et 1343)	165,28 \$
163	Draperie Châteauguay (stores, fact. 44820)	4 479,43 \$
164	Domon (électroménagers, ameublement; fact. 248994)	4 558,49 \$
165	CHÈQUE ANNULÉ	0,00 \$
166	Dynacom (formation logiciel comptable, fact. 870854)	804,83 \$
167	Énergir – Période du 2018-08-23 au 2018-09-25	95,27 \$
168	Lynda entretien ménager / Sportplex – (fact. SI-1367 et 1371)	586,37 \$
169	MDTP atelier architecture (Sportplex, fact. 104177 et 104247)	3 219,30 \$
170	Paramed (fournitures, fact. 10833)	212,70 \$
171	Ministre des Finances (Sportplex, frais monte personne)	168,80 \$
172	Rubanco Ltée (fact. 69394228, 69394232 et 69394236)	7 188,89 \$
173	En attente de confirmation	0,00 \$
174	Les Services EXP (Sportplex, Mezzanine, fact. 463842)	5 596,68 \$
175	Mobilicab (voiturette pour entretien gazon synthétique, fact. 143604)	14 903,06 \$
176	SOS Technologies (fournitures, fact. 15396, 15401 et 15424)	1 445,30 \$
177	CHÈQUE ANNULÉ	0,00 \$
178	Vitrierie Leblanc (fact. 35184)	3 781,53 \$
179	Jonathan Primeau (contrat, 2018-11-04 @ 2018-11-17)	1 000,50 \$
180 – 181 – 182 – 183 – 184 – 186	Paie n° 2 – 2018-10-28 à 2018-11-10 / 6 personnes	6 300,39 \$
185	CHÈQUE ANNULÉ	0,00 \$
187	CHÈQUE ANNULÉ	0,00 \$
188	Lynda entretien ménager / Sportplex –(fact. SI-1320, 1376, 1377, 1383, 1388 et 1392)	1 931,57 \$
189 à 195	Paie n° 3 – 2018-11-11 à 2018-11-24 / 7 personnes	6 560,25 \$
196	Émie Guindon / Compte de dépenses (fournitures diverses)	733,77 \$
TOTAL		1 497 401,68 \$



Attendu que les transferts électroniques suivant ont été effectués :

Description	Montant
Desjardins – Frais d'intérêts, décaissement n° 18 (25 000 000,00 \$ - 24 934 250,00 \$) / 2018-10-18	65 750,00 \$
Desjardins – Frais d'intérêts, décaissement n° 19 (1 000 000,00 \$ - 996 270,00 \$) / 2018-11-15	3 730,00 \$
Desjardins – Frais d'intérêts, décaissement n° 20 (25 000 000,00 \$ - 24 929 500,00 \$) / 2018-11-29	70 500,00 \$
TOTAL	139 980,00 \$

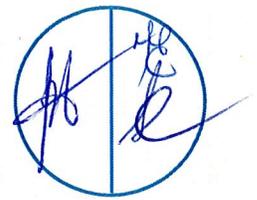
Attendu que les comptes suivant sont à payer :

Description	Montant
Ville de Châteauguay – Main d'œuvres piscine extérieure (2018-07-29 au 2018-09-08), 54 294,54 \$ et honoraires pour la vérification des installations électriques du Sportplex, 1 375,29 \$	55 669,83 \$
Ville de Beauharnois – Facture pour prêt service A. Gravel pour l'année 2018 (14 h/sem., pour 40 sem.)	59 388,00 \$
Ville de Beauharnois – Bacs à ordures (112,00 \$), électricité Piscine (5 704,82 \$)	5 816,82 \$
Ville de Beauharnois – Montant résiduel pour le Complexe aquatique : somme allouée (6 000 000 \$) moins subvention obtenue (500 000 \$) moins sommes versées à ce jour (4 704 566,24 \$)	792 974,03 \$
Construction Émery Paquette (certificat paiement n° 2 – Mezzanine)	497 369,12 \$
Construction Émery Paquette (certificat paiement n° 3 – Mezzanine)	175 202,68 \$
Prud'Homme Technologies (relocalisation extincteurs, équipements, etc., fact. 125217)	701,93 \$
Sanivac – Piscine extérieure, location toilettes régulières et adaptées (fact. 474368, 477405, 480907 et 483534)	6 988,74 \$
Énergir – Période du 2018-09-26 au 2018-10-24	371,74 \$
Jonathan Primeau – compte de dépenses (quincaillerie, 333,29 \$ et coffre-forts 1 115,24 \$)	1 448,63 \$
Agence métropolitaine d'investigation (tests pré embauche, 6 employés; fact. 10941)	91,98 \$
MDTP – Sportplex, surveillance mezzanine (fact. 104305)	919,80 \$
Lynda entretien ménager / Sportplex –(fact. SI-1394, 1399, 1407 et 1412)	1 776,34 \$
TOTAL	1 598 719,64 \$

2018-208

Il est proposé par madame Roxanne Poissant, appuyé de monsieur Barry Doyle et résolu à l'unanimité d'entériner les dépenses réalisées et le paiement des comptes effectué depuis l'assemblée extraordinaire du conseil d'administration du 11 septembre 2018, soit un montant de 1 497 401,68 \$, de même que les charges d'intérêts pour le financement temporaire par versements électroniques, d'un montant de 139 980,00 \$, et d'autoriser le paiement des comptes à payer, d'un montant de 1 598 719,64 \$, pour un montant total de 3 236 101,32 \$.

ADOPTÉ.



5. SIÈGE SOCIAL DE LA RÉGIE

2018-209 Attendu qu'en vertu de l'entente intermunicipale intervenue entre les Ville de Beauharnois et de Châteauguay et qui a mené à la constitution de la Régie, le lieu de son siège social avait été fixé au 660, rue Ellice, à Beauharnois ;

Attendu que le conseil d'administration juge pertinent de modifier le lieu du siège social de la Régie ;

Il est proposé par monsieur Pierre-Paul Routhier, appuyé de monsieur Barry Doyle et résolu à l'unanimité de statuer que le lieu du siège social de la Régie est maintenant situé au 5, boulevard D'Youville, à Châteauguay, soit à la mairie de Châteauguay.

ADOPTÉ.

6. NOMINATION DE LA SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE ET DIRECTRICE GÉNÉRALE

2018-210 Il est proposé par monsieur Pierre-Paul Routhier, appuyé de madame Roxanne Poissant et résolu à l'unanimité de nommer madame Joëlle Éthier pour agir à titre de secrétaire-trésorière et directrice générale de la Régie intermunicipale Sports et loisirs Beau-Château.

Il est également résolu d'autoriser le président du conseil d'administration, monsieur Bruno Tremblay, à signer le contrat de travail de madame Éthier conformément aux conditions convenues avec le conseil d'administration.

ADOPTÉ.

7. AUTORISATION DE SIGNATURE DES DOCUMENTS FINANCIERS

2018-211 Il est proposé par madame Roxanne Poissant, appuyé de monsieur Barry Doyle et résolu à l'unanimité de statuer que les signataires des chèques et autres documents financiers de la Régie Sports et loisirs Beau-Château sont :

- ↳ Une (1) des deux (2) personnes suivantes, à savoir monsieur Pierre-Paul Routhier, trésorier du conseil d'administration, ou monsieur Bruno Tremblay, président du conseil d'administration ;
- ↳ Et madame Joëlle Éthier, secrétaire-trésorière et directrice générale de la Régie, celle-ci étant également autorisée à signer tous les documents et les dossiers d'ordre administratif nécessaires à la bonne marche de la Régie.

Cette résolution abroge la résolution numéro 2017-100 adoptée lors de l'assemblée tenue le 30 novembre 2017.

ADOPTÉ.

8. EMBAUCHE DU PERSONNEL POUR LE SPORTPLEX

8.1. RÉVISION DE LA STRUCTURE ORGANISATIONNELLE DE LA RÉGIE

2018-212 Il est proposé par monsieur Barry Doyle, appuyée de madame Roxanne Poissant et résolu à l'unanimité d'entériner les modifications proposées par la directrice générale de la structure organisationnelle de la Régie et d'adopter l'organigramme présenté.

ADOPTÉ.



8.2. ADOPTION DES ÉCHELLES SALARIALES DE LA RÉGIE

Ce point est reporté à une assemblée ultérieure.

8.3. EMBAUCHE DU PERSONNEL POUR LE SPORTPLEX

2018-213

Il est proposé par monsieur Barry Doyle, appuyée de madame Roxanne Poissant et résolu à l'unanimité d'entériner l'embauche du personnel affecté aux opérations du Sportplex, à savoir :

- ✍ Monsieur Jean-Philippe Daoust-Guernon, au poste de responsable Opérations et Programmation ;
- ✍ Madame Eugenia Musteata, au poste de responsable Service client et Comptabilité ;
- ✍ Madame Alexandra Bélec-Sergerie, au poste d'apparitrice ;
- ✍ Monsieur Antoine Bonin, au poste d'appariteur ;
- ✍ Monsieur Cédric Bourbonnais, au poste d'appariteur ;
- ✍ Monsieur Félix Durand, au poste d'appariteur ;
- ✍ Monsieur Raphaël Poudrier, au poste d'appariteur ;

Il est également résolu d'autoriser la directrice générale, madame Joëlle Éthier, à signer :

- ✍ le contrat de travail de chacun de ces employés conformément aux conditions convenues avec le conseil d'administration ;
- ✍ le contrat de travail de madame Émie Guindon, au poste de coordonnatrice présentement affectée aux opérations du Sportplex en vertu d'un prêt de personnel consenti par la Ville de Châteauguay.

ADOPTÉ.

9. INFRASTRUCTURES DE LA PHASE 1 – ÉTAT D'AVANCEMENT DES DOSSIERS

9.1. SPORTPLEX – PHASE 1

a) **Contrat de service – Entretien ménager**

2018-214

Il est proposé par monsieur Pierre-Paul Routhier, appuyée de madame Roxanne Poissant et résolu à l'unanimité d'autoriser la directrice générale à signer le contrat de service avec l'entreprise Lynda Entretien Enregistré, selon les conditions convenues par le conseil d'administration.

ADOPTÉ.

b) **Contrat de service – Cueillette et disposition des déchets**

2018-215

Attendu que les deux (2) entreprises sollicitées par la Régie relativement à la collecte et à la disposition des déchets du Sportplex lui ont soumis une proposition budgétaire pour l'année, à savoir les firmes Mélimax (1 508 \$) et Groupe Tiru (7 500 \$), taxes de vente en sus ;

Il est proposé par monsieur Barry Doyle, appuyée de madame Roxanne Poissant et résolu à l'unanimité d'octroyer à l'entreprise Mélimax le contrat annuel pour la collecte et la disposition



des déchets du Sportplex, au montant de 1 508 \$, taxes de vente en sus, et d'autoriser la directrice générale à signer le contrat de service en ce sens.

ADOPTÉ.

c) Contrat de location – Fédération sportive

2018-216

Attendu que la directrice générale a soumis au conseil d'administration une recommandation favorable en vue de la conclusion d'une entente à long terme avec une fédération sportive provinciale visant à développer un nouveau créneau d'excellence dans les installations du Sportplex, en collaboration avec les responsables de l'École secondaire Louis-Philippe-Paré ;

Attendu que les membres du conseil d'administration reconnaissent l'aspect positif de ce projet pour la jeunesse de la région et pour les installations du Sportplex ;

Attendu que la Fédération demande à la Régie de conserver la confidentialité de son identité le temps qu'elle complète ses démarches préliminaires ;

Il est proposé par madame Roxanne Poissant, appuyée de monsieur Pierre-Paul Routhier et résolu à l'unanimité d'autoriser la directrice générale à signer les ententes avec la Fédération sportive concernée conformément au libellé proposé et entériné par le conseil d'administration.

ADOPTÉ.

d) Autorisation de signature – Servitude d'utilité publique

2018-217

Il est proposé par monsieur Pierre-Paul Routhier, appuyée de monsieur Barry Doyle et résolu à l'unanimité d'autoriser le président du conseil d'administration, monsieur Bruno Tremblay, et la directrice générale, madame Joëlle Éthier, à signer la servitude en faveur d'Hydro-Québec et de Bell Canada, pour le terrain sur lequel est érigé le Sportplex, conformément au projet reçu par la Régie.

ADOPTÉ.

e) Améliorations locatives et acquisition de mobiliers et d'accessoires

La directrice générale informera en continu les membres du conseil de ses recommandations en matière d'améliorations locatives et d'acquisitions diverses, en incluant les propositions budgétaires qui seront formulées par les tiers invités en la matière, pour analyse et décision.

10. PROCHAINE ASSEMBLÉE

La prochaine assemblée ordinaire du conseil d'administration se tiendra le mardi 12 février 2019, à 13 h 30, à la salle polyvalente du Sportplex, au 195, boulevard Brisebois, à Châteauguay.

11. VARIA

Aucun point n'est ajouté en varia.



12. PÉRIODE DE QUESTIONS

Les principales questions adressées au conseil d'administration par les personnes présentes, pour laquelle les réponses suivantes ont été fournies, concernaient :

- ☞ La date de l'ouverture officielle du Sportplex, qui devrait avoir lieu au courant du printemps 2019 ;
- ☞ Le mobilier accessoire (bancs, accessoires de jeu, etc.), dont l'acquisition est prévue à court terme ;
- ☞ L'aménagement de l'aire de jeu de la section à gazon synthétique, notamment la cohabitation des usagers et leur circulation, qui fera l'objet d'une analyse ;
- ☞ L'aménagement des aires de stationnement, qui seront coordonnées avec la réalisation de la deuxième phase, en collaboration avec la Commission scolaires des Grandes-Seigneuries ;
- ☞ La présence de certains parents dans les aires de jeu, pour laquelle une surveillance plus étroite sera effectuée, pour un meilleur contrôle ;
- ☞ Le contrat des machines distributrices, qui a été dûment octroyé par le conseil d'administration ;
- ☞ Les diverses politiques relatives à la gestion des ressources humaines de la Régie, qui sont en cours d'élaboration en vue d'une adoption en 2019 ;
- ☞ L'affectation de la section initialement prévue pour des bureaux à être offerts aux organismes à but non lucratif et aux organisations bénévoles des villes membres de la Régie et qui a été finalement utilisée pour héberger le personnel de la Régie, pour laquelle une réflexion est présentement en cours afin de libérer des espaces pour remplir cette vocation anticipée ;
- ☞ La réalisation des travaux pour la Phase 2, soit le secteur aquatique, qui dépend de l'octroi de subventions gouvernementales.

13. LEVÉE DE LA RENCONTRE

2018-218 Il est proposé par monsieur Pierre-Paul Routhier, appuyée de monsieur Barry Doyle et résolu à l'unanimité de lever l'assemblée, l'ordre du jour étant épuisé. Il est 14 h 45.

ADOPTÉ.


Bruno Tremblay,
président du conseil d'administration


Alain Gravel,
Secrétaire-trésorier


Joëlle Éthier,
Secrétaire-trésorière